

Sabira Deradra
Doctorante, Université de Msila



Résumé : Dans cet article, nous tenterons d'esquisser une typologie des collocations relevées dans « Il était une fois un vieux couple heureux »¹ de Mohammed Khair-Eddine. Il s'agit, dans un premier temps, de comprendre comment les collocations sont construites - tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique -, et d'esquisser à la fin une typologie rendant compte du degré de figement de ces unités fonctionnelles qui sont considérées comme un des principes organisateurs du fonctionnement de la langue française.

Mots-clés : collocations, expressions libres, expressions figées, degré de figement, typologie.

Abstract: In this article, we will try to out a typology of collocations taken from "Il était une fois un vieux couple heureux" by Mohammed Khair-Eddine. It's question in the first place of understanding how the collocational sequences are built whether on the syntactic or the semantic plan, and to sketch out a typology that takes into account the degree of clotting of these functional units which are considered like one of the organizing principles of the functioning of the French language.

Keywords: collocation, set phrases, free expressions, degree of clotting, typology.

المخلص: سنحاول في هذا المقال وضع مخطط للعبارات المشكوكة المأخوذة من رواية محمد خير الدين « Il était une fois un vieux couple heureux » ، حيث سنحاول في البداية شرح كيفية تشكل العبارات المشكوكة على المستوى النحوي ثم على المستوى الدلالي، وفي الأخير وضع تصنيف للعبارات المشكوكة حسب درجة تكلسها، حيث نعتبر هذه الأخيرة واحدة من أهم ركائز اللغة الفرنسية.

الكلمات المفتاحية: العبارات المشكوكة، العبارات المتكلسة، العبارات الحرة، التكلس المعجمي، درجة التكلس.

Avant propos

Depuis toujours, Les collocations souffrent d'incomplétude statutaire, c'est-à-dire que dans le dictionnaire, les collocations sont plutôt prises pour des expressions familières ou pour des formes figées. Dans les textes, au contraire, plusieurs variations peuvent être observées sur elles, à savoir des variations morphologiques, lexicales et autres, et en conséquence il devient difficile pour

n'importe quel sujet de prédire leur sens qui n'est pas toujours « *compositionnel en synchronie* », fait remarquer Tutin (2005), et reste dans la plupart des cas vague. Et bien qu'elles soient parfois transparentes, leur usage reste également difficile à prédire.

Donc, « *ni complètement figées, ni complètement libres* », précise Tutin (2005) tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique, les collocations ont posé et continuent toujours de poser un sérieux problème. Vu qu'elles constituent, d'après Elisabeth Calaque (2006) la « *trame du fond du lexique mental* », un sujet doit disposer d'un large répertoire de collocations pour pouvoir s'exprimer correctement et sans efforts.

Une description rigoureuse de l'ensemble des collocations apparaît *a priori* comme une nécessité, car il s'agit ici d'un phénomène omniprésent qui est et devient de plus en plus souvent source de nombreuses défaillances au niveau de la compréhension, de l'apprentissage et de la maîtrise d'une langue donnée.

Problématique et hypothèses

Pour commencer, prenons à titre d'illustration l'exemple de la collocation « *brouillard à couper au couteau* » relevée dans l'article d'Agnès Tutin et Francis Grossmann (2002). Aucun sujet non natif ne peut prédire le sens de cette expression qui veut tout simplement dire, d'après *Le Petit Larousse* (2005 : 304), *très épais*. La question qui se pose est pourquoi ? Qu'est ce qui fait défaut ? Est-ce l'association particulière du nom *brouillard* à l'expression à *couper au couteau* ? Est-ce par rapport à sa structure syntaxique ? Ou encore dû à son mécanisme sémantique ? Faut-il aussi faire appel au contexte pour arriver au sens donné par le dictionnaire et qui nous est opaque ?

Toutes ces hypothèses feront l'objet d'une vérification qui se fera au fur et à mesure que nous interprétons et analysons, afin d'apporter une ou des réponses à notre question principale, qui consiste en l'esquisse d'une typologie des suites collocationnelles. Pour atteindre notre but, nous nous sommes servie d'un corpus relevé dans l'œuvre *Il était une fois un vieux couple heureux* de Mohammed Khair-Eddine (désormais *IVCH*) un texte riche en récurrences de ce phénomène linguistique, sélectionné selon un ensemble de critères que nous citerons dans les prochains paragraphes ; et que nous avons étudié et interprété en synchronie en fonction des valeurs que peut prendre chaque collocation. Quant à la description et l'analyse de chacune, elles seront faites à l'aide des méthodes dites syntaxique et sémantique.

Introduction

Le lexique, tel qu'il a été envisagé par les linguistes, ne se limite pas à un ensemble de mots simples, mais il englobe aussi les cooccurrences et les collocations qui tiennent une place importante dans la maîtrise d'une langue. Ce phénomène collocatif omniprésent à « *caractère néologique* » (Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, 2002 : 262) devient en quelque sorte « *l'Arlésienne de la linguistique* », comme l'exprime G. Williams (2003), cité

par E. Calaque (2006), c'est pourquoi une étude approfondie d'un nombre représentatif de collocations nous paraît essentielle, afin de décrire et d'expliquer comment sont construites et fonctionnent ces dernières, et de permettre par conséquent à n'importe quel sujet francophone de saisir et de maîtriser ce phénomène difficilement saisissable. Il s'agit de lui faire connaître le contexte dans lequel s'emploie telle ou telle collocation et les fonctions pragmatiques qu'elle remplit.

L'étude que nous menons s'inscrit dans le domaine de la linguistique, et, dans la perspective d'une lecture descriptive et interprétative, vise essentiellement à examiner le phénomène du figement.

Méthodologie

Afin de mener à bien notre analyse, nous partons d'une définition et d'une typologie mises toutes deux au jour par Tutin et Grossmann (2002). Dans leur article « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif », Tutin et Grossmann (2002), pour distinguer les collocations des autres notions voisines, s'appuient sur 5 paramètres rendant compte du degré de figement, parmi lesquels ils n'en gardent que trois :

La binarité veut que deux éléments ou deux constituants soient amalgamés. Dans les exemples *fort comme un turc* et *un bruit à crever les tympans*, il y a association des mots *fort* et *bruit* avec les syntagmes *comme un turc* et *à crever les tympans*.

La dissymétrie : Mel'čuk (1998) et Hausmann (1989), cités par Tutin et Grossmann (2002), considèrent que le rapport existant entre la base qui conserve son sens fréquent et le collocatif qui en dépend est nettement « dissymétrique », c'est-à-dire que l'aspect harmonieux dont bénéficie la collocation dans sa totalité résulte de l'agencement de deux partenaires ayant un statut inégal ; le premier qui est la base est autonome et conserve son sens habituel au moment où le deuxième est le collocatif et reste dépendant, inhérent et relatif au sens du premier partenaire. Dans la suite *peur bleue* ; la base *peur* conserve son sens habituel qui est *sentiment de forte inquiétude, de crainte en présence ou à la pensée d'un danger, d'une menace* ; *bleue*, quant à lui, perd le sens de couleur et acquiert un autre qui est *très vive*.

La notion de co-occurrence restreinte (sélection lexicale). Mel'čuk (1998) et Hausmann (1989), cités constamment par Tutin et Grossmann (2002), s'intéressent au phénomène collocatif dans le cadre de la production et de l'encodage. Autrement dit, lorsqu'un locuteur produit une collocation, le choix du collocatif n'est pas arbitraire et n'est pas libre non plus, il se fait plutôt en fonction de la base, car le sens de cette dernière restreint celui du collocatif. Pour lexicaliser le sens d'intense en cooccurrence avec *peur*, le locuteur choisira l'adjectif *bleue*. La cooccurrence n'est pas libre, mais restreinte. Le choix du collocatif se restreint et se précise davantage suivant les contextes et suivant ce que le locuteur veut exprimer.

A partir des trois propriétés brièvement présentés, Tutin et Grossmann (2002) reformulent la définition donnée aux collocations par Mel'čuk. Ainsi, une collocation est :

« l'association d'une lexie L et d'un constituant C entretenant une relation syntaxique telle que :

- C (le collocatif) est sélectionné en production pour exprimer un sens donné en cooccurrence avec L (la base)
- Le sens de L est habituel ».

Les deux autres critères, à savoir la transparence et l'arbitraire ou la non-prédictibilité, ils sont jugés superflus dans la mesure où ils ne nous permettent pas de caractériser toute la classe et de dégager un prototype rendant compte de toutes les collocations.

Après avoir adopté l'association de la base au collocatif comme la définition la plus adéquate à la collocation, Tutin et Grossmann présentent trois cas de figure tributaires de la sémantique et aussi de l'idiosyncrasie² et de l'idiomaticité du collocatif :

Une collocation est dite *opaque* lorsque le sens du collocatif en cooccurrence avec la base est différent du sens qu'il a en dehors de cette association. Pour illustrer, ils donnent l'exemple de *peur bleue*. Et puisque la collocation vacille entre libre et figée, Tutin et Grossmann estiment que ce type se rapproche beaucoup de celui des expressions figées et diffèrent selon que le sens de la base reste interprétable.

La collocation est dite *transparente* lorsque le sens du collocatif est facilement compréhensible et la collocation est, dans sa totalité, quand même prédictible. *Faim de loup* fait partie de ce type, le collocatif *de loup* a un sens proche de celui de loup affamé ; une expression très commune dans laquelle l'apparition du mot *loup* est très fréquente.

Les collocations *régulières* se rapprochent beaucoup des combinaisons libres. Ce sont des associations de mots ou de suites de mots dans lesquelles le sens du tout est généralement déductible et semble prédictible, bien que les règles d'associations soient parfois complexes à élaborer. *Nez aquilin, qui veut dire nez fin au profil courbé en bec d'aigle*, en fait partie.

Chez Tutin, et Grossmann (2003 : 8), la mise à l'écart de la syntaxe dans leur travail se justifie, d'une part, par la variabilité extrême des propriétés syntaxiques des collocations, d'autre part, par l'indépendance du figement syntaxique du sémantique. Avec les deux exemples *peur bleue* et *steak bleu*, ces deux linguistes cherchent à démontrer que certaines collocations présentent un figement syntaxique important (*une peur bleue*, ³*la peur est bleue*, **une peur très bleue*) contrairement à d'autres (*un steak bleu*, *le steak est bleu*, *un steak très bleu*) sans que le degré de figement sémantique y soit corrélé de façon évidente.

Ils rajoutent que les propriétés syntaxiques à elles seules ne semblent pas permettre de circonscrire aussi nettement les 3 types d'association que les propriétés sémantiques.

Comme cette dernière typologie semble a priori pertinente et donne l'impression de correspondre parfaitement à l'étude que nous allons mener, nous allons l'adopter, l'appliquer à l'ensemble de nos collocations et vérifier au fur et à mesure si elle rend compte aussi bien du phénomène collocatif que du figement. La syntaxe, quant à elle, sera au rendez-vous autant que notre étude ne le nécessite.

Interprétation et analyse des collocations relevées dans l'œuvre de Khaïr-Eddine

1. Critères du figement

Les critères du figement⁴ établis par Gross (1996) aident à distinguer les séquences libres des séquences figées ; parmi ces paramètres, nous avons sélectionné ceux qui démarquent les collocations de toutes les autres notions voisines et qui couvrent en même temps les différents types de collocations envisagées pour l'étude :

- Opacité sémantique
- Blocage des propriétés transformationnelles
- Non-actualisation des éléments
- Portée de figement
- Blocage des paradigmes synonymiques
- Non-insertion.

a. Opacité sémantique

Cette première propriété du figement nous permet de rendre compte du degré de la transparence de la collocation, car cette dernière peut avoir un sens transparent (qui peut être déductible à partir du sens des éléments constitutifs), partiellement transparent (déductible à partir de quelques éléments seulement), ou opaque (sens impossible à déduire ; il n'est donc ni compositionnel, ni prédictible à partir toujours du sens des éléments constitutifs).

Une suite est dite opaque quand elle a un sens non compositionnel et à l'inverse elle est dite transparente quand le sens est compositionnel. Toutes les collocations, du point de vue sémantique, se disposent sur une échelle de figement qui va des expressions les plus libres aux expressions les plus figées.

Dans la première suite nominale *tête brûlée* (IVCH : 34), les deux mots formants constituent une unité soudée désignant *un risque-tout* ; un sens qui n'est pas compositionnel, c'est-à-dire qu'il n'est pas dérivable du sens des deux constituantes *têtes* et *brûlée*. Ce premier nom composé aurait pu être classé dans le type des collocations opaques, mais ceci n'est pas le cas, car le sens que prend la base *tête* n'est pas habituel, il est figuré.

Moins que rien (IVCH : 46) est d'une syntaxe irrégulière et est, selon A. Rey et S. Chantreau (2007 : 522), une locution adverbiale qui a été substantivée, elle désigne aujourd'hui *une personne peu estimable, paresseuse et incapable*

et souvent sans ressources. Cette suite nominale remplit toutes les conditions pour figurer parmi les collocations régulières.

Va et *vient* sont des formes que prennent respectivement les verbes aller et venir. En cooccurrence l'un avec l'autre, ils ont changé de statut, ils ne fonctionnent plus comme des verbes et deviennent, par conséquent, des éléments simples, contraints qui entrent dans la formation d'une nouvelle unité et contribuent à la constitution de son sens premier. Le composé *va-et-vient* (IVCH : 86) a un sens transparent, compositionnel qui peut se comprendre à partir de celui des deux composants. Il réfère au *fait d'aller et revenir* et peut commuter avec allées et venues. *Va-et-vient* peut donc figurer parmi les transparentes.

La collocation verbale *Bouffer son fond de commerce* dans « *N'entends-tu pas dire souvent : « Untel a bouffé son fond de commerce » »* (IVCH : 48) indique *une personne qui a liquidé tout son argent en alcool et en putes*. Un sens qui semble prédictible. La seconde *tirer le diable par la queue* (IVCH : 100) veut dire *avoir de la peine à trouver de quoi vivre ; vivre avec des ressources insuffisantes*, et son sens ne peut, en aucun cas, être déduit à partir des éléments composant cette suite. La troisième *suer sang et eau* dans « *Il faut qu'il sue sang et eau pour s'y adapter* » (IVCH : 154) a un sens préconstruit et facile à prédire à partir du sens des parties. *Faire de grands efforts, se donner beaucoup de peine* est le sens que prend aussi la locution *suer sang et larmes* attestée dans le dernier quart du XV^e S.

Les adjectifs composés à *tout faire*, *monnaie courante* et à *l'abri* désignent ; le premier dans la phrase « *c'est leur homme à tout faire* » (IVCH : 134) *une personne qui est employée à n'importe quelle besogne*, un sens qui lui permet de figurer avec les collocations transparentes ; le second dans la phrase « *les exécutions sommaires étaient monnaie courante* » (IVCH : 27) *une chose habituelle, très banal ; pratique courante*, un sens complètement opaque ; le dernier dans « *le raté comme ils disent, sera obligé de quémander un réduit pour être à l'abri* » (IVCH : 111) *un lieu protégé*, un sens qui fait de cette collocation adjectivale une transparente, car *abri* est un collocatif à un sens littéral et facilement compréhensible.

Les collocations adverbiales

| Collocation adverbiale | Emploi adverbial | Emploi adjectival |
|--|--|--|
| « A pic » : éminence montagneuse en forme de pointe | <i>la paroi tombe à pic (d'une façon escarpée)</i> | <i>la paroi est à pic (qui est en pente raide, escarpée)</i> |
| | <i>tomber à pic pour le dessert (au moment approprié)</i> | |
| « A tout-va » : « tout » : suivi d'un article, sert de déterminant complémentaire et signifie : entier ou dans son intégralité « va » : forme conjuguée du verbe aller | <i>déréguler à tout-va (sans restriction ou sans discernement)</i> | <i>protester contre l'emploi d'engrais à tout-va (inconsidéré ou abusif)</i> |

A pic (IVCH : 85) est souvent précédé d'un verbe. Dans ces deux premiers emplois, le collocatif *pic* garde en quelque sorte son sens propre, il a toujours une relation avec quelque chose en forme de pointe. Dans « *tomber à pic pour le dessert* », *pic* acquiert un sens qui n'a aucun rapport avec celui qu'il prend habituellement. Il est donc opaque. Vu qu'elle prend plusieurs places, *à tout-va* (Khair-Eddine : 62) est considérée comme étant libre. Du point de vue sémantique, son sens n'est pas entièrement opaque, il est compositionnel et peut être prédit à partir des éléments constituant la phrase dans laquelle peut apparaître cette suite.

Cul-de-sac (IVCH : 12) est un nom composé qui peut servir d'adjectif et même d'adverbe en se joignant à la préposition « en » :

| Exemple | Emploi | Sens |
|---|------------|--|
| <i>le chemin ne va pas plus loin, c'est un cul-de-sac</i> | nominal | <i>rue ou voie sans issue ; impasse</i> |
| <i>des questions cul-de-sac qui ne menaient qu'à un mur infranchissable</i> | adjectival | <i>questions qui n'ont pas de réponses</i> |
| <i>une vallée qui s'achève en cul-de-sac</i> | adverbial | <i>sans issue</i> |

Dans ce sens nous faisons appel à Sechehaye (Mejri, 1997 : 425) qui traduit l'hypothèse avancée par Mejri de la façon suivante :

« Ce que nous appelons nos classes de mots : substantif, verbe, adjectif, etc., ne sont pas autre chose que l'expression grammaticale de certaines catégories imaginatives de toute pensée concrétisée en une sorte de spectacle. L'institution grammaticale dans sa syntagmatique peut se ramener en bonne partie, peut-être même totalement, à la distinction des classes de mots et à la connaissance de leurs propriétés respectives. »

Une autre piste de réflexion se présentant à nous consiste en l'attraction que connaissent le verbe et la séquence adverbiale. Le verbe, à sa sélection, oriente la locution vers tel ou tel usage et par conséquent vers tel ou tel sens.

Les collocations adverbiales se répartissent ici sur une échelle de contraintes qui va de l'acceptation de plusieurs verbes supports et la variété d'emplois à la tolérance d'un seul verbe et l'orientation vers une seule utilisation. Les verbes *tomber* et *couler* orientent la suite à *pic* vers un emploi adverbial, sauf qu'avec le premier, l'adverbe prend le sens de *au bon moment*, et avec le second celui de *sombrier et échouer brusquement*. Le verbe *être* fait de cette même suite un adjectif. D'après A. Rey et S. Chantreau (2007 : 614) :

« La loc. *à pic* est aujourd'hui isolée, mais la phraséologie ancienne atteste *il en est pic* « la chose est accomplie », et *tout de pic* « d'un seul coup » (1842) où apparaît la valeur temporelle. »

b. Blocage des propriétés transformationnelles

« *L'opacité sémantique et les restrictions syntaxiques vont de pair.* » (Gross, 1996 : 12). Autrement dit, les propriétés transformationnelles syntaxiques qui peuvent

s'opérer sur une séquence verbale nous informent sur sa signification. Plus la séquence accepte de propriétés et plus elle est claire, moins elle en accepte et plus elle demeure opaque et incompréhensible.

Il y a lieu de signaler que les collocations et les constructions verbales ordinaires se ressemblent toutes et ont une structure interne standard, c'est pourquoi effectuer une analyse permettant de les distinguer, de par le degré de figement, paraît essentiel. Plus la locution verbale est figée et moins elle a de propriétés transformationnelles. Nous envisageons les transformations suivantes : le passif, l'extraction, le détachement, la pronominalisation, la relativation et l'interrogation.

Il faut signaler que les collocations que nous examinons seront réécrites de façon à pouvoir préciser si la phrase prend ou pas ces différentes formes. *Bouffer son fond de commerce* dans « *Untel a bouffé son fond de commerce* » (IVCH : 48) :

- Passivation : **Son fond de commerce a été bouffé par Untel*
- Extraction : *C'est son fond de commerce qu'Untel a bouffé*
- Détachement : *Son fond de commerce, Untel l'a bouffé*
- Pronominalisation : *Untel l'a bouffé (son fond de commerce)*
- Relativisation : **Son fond de commerce qu'Untel a bouffé*
- Interrogation: *Qu'Untel a-t-il bouffé ?*

Avoir mille tours dans son sac dans « *Le sort implacable qui a mille tours dans son sac s'en mêle.* » (IVCH : 30) coïncide avec la locution *avoir plus d'un tour dans son sac* qui correspond à *être rusé, habile*. Vu que le sujet de notre exemple est abstrait, *avoir mille tours dans son sac* prend le sens de *changer sans crier gare le cours des événements* ; *tour* ici conserve son sens littéral, par contre *sac* acquiert un sens figuré.

A. Rey et S. Chantreau (2007 : 764) précisent que *sac* « *symbolise ici les ressources dans lesquelles on puise pour faire face, l'inventivité qui permet de parer à toute éventualité.* »

- Passivation : **Mille tours dans son sac est eu par le sort implacable qui s'en mêle*
- Extraction : **Ce sont mille tours que le sort implacable a dans son sac*
- Détachement : **Mille tours dans son sac, le sort implacable les a*
- Pronominalisation : **Le sort implacable en a (mille tours dans son sac)*
- Relativisation : **Mille tours dans son sac que le sort implacable a*
- Interrogation: → **Dans quoi le sort implacable a-t-il mille tours ?*

La première collocation tolère quatre manipulations syntaxiques, elle est jugée par conséquent plus libre que la seconde qui n'en tolère aucune.

Le tableau qui va suivre contiendra les différentes collocations ainsi que les tests syntaxiques auxquelles elles ont été soumises. Devant la transformation tolérée, nous mettons un + (plus), et devant la transformation à laquelle ne répond pas la collocation, il y aura un - (moins).

| Collocation | Passif | Extraction | Détachement | Pronominalisation | Relativisation | Interrogation |
|---|--------|------------|-------------|-------------------|----------------|---------------|
| Ces affrontés n'avaient cure des fumeurs | - | - | - | - | - | - |
| Le vieux couple ne prenait pas ombrage | - | - | - | - | - | - |
| Ces démons d'Européens tirent profit de tout | - | - | - | - | - | - |
| Le pauvre type a donc rebroussé chemin | - | - | - | - | - | - |
| Le villageois sue sang et eau pour s'y adapter | - | - | - | - | - | - |
| Bouchaïb avait mis en garde son épouse contre les camelots et leur engeance | / | - | + | - | - | - |
| La désertification prend d'assaut les sols | / | - | - | - | - | - |
| Les riches tiraient les ficelles | - | - | - | - | - | - |
| Bouchaïb fait tourner la baraque | / | - | - | + | + | - |
| Bouchaïb n'y remettrait pas les pieds pour tout l'or du monde | - | - | - | - | - | - |
| Beaucoup s'en sont mordu les doigts | - | - | - | - | - | - |
| Il tire le diable par la queue | - | - | - | - | - | - |
| Bouchaïb, qui était un Anflouss, veillait au grain | / | - | - | - | - | + |
| Les Français mirent au pas les bandits coriaces | / | - | - | - | - | + |
| On fuit une mort certaine | - | + | - | - | - | + |
| Bouchaïb en savait un bout sur les mécanismes sismotologiques | - | - | - | - | - | - |
| Le cheptel en avait pris un coup sérieux | - | + | + | - | + | - |
| Ce vieux filou a touché un gros paquet | - | + | - | - | + | + |
| Il a fait de la taule | / | - | + | + | - | - |
| Bouchaïb aurait pris du galon | / | - | - | - | - | - |
| Le vieux couple, qui trouvait finalement beaucoup d'esprit à ces jeunots | + | - | - | - | - | + |
| Tu aurais pu y laisser ta peau | - | + | - | - | - | - |
| Untel a bouffé son fond de commerce | - | + | + | + | - | + |
| Il prenait son temps | - | - | - | - | - | - |
| Le sort implacable qui a mille tours dans son sac s'en mêle | - | - | - | - | - | - |

Ce qui est commun à toutes ces propriétés transformationnelles, c'est qu'elles dépendent toutes de la nature du déterminant qui précède le substantif. Qu'il soit défini ou indéfini, il y a toujours cette possibilité de transformer la phrase, s'il est par contre absent ou ne prend en charge qu'une partie de la chose ou possessif renvoyant à un sujet bien déterminé, les différentes transformations sont contraintes et altèrent par conséquent le sens.

c. Non-actualisation des éléments

Ce critère, d'après Gross (1996 : 13), favorise le principe de composition qui veut qu'« *aucun des éléments constitutifs ne puisse être actualisé* » et autorise l'inscription d'un prédicat⁵ dans son contexte. L'actualisation des éléments est permise dans les séquences libres mais non dans les séquences figées. Pour qu'on puisse parler d'actualisation⁶, il faut que nous sachions à partir de quel moment tel ou tel élément est à l'œuvre.

L'expression *prendre du galon* dans « *Bouchaib aurait pu prendre du galon* » (IVCH : 28) peut avoir deux sens différents. Quand le sens qu'elle prend est compositionnel, le déterminant *du* remet en œuvre et permet l'actualisation de l'élément *galon*. Ainsi, on peut dire *Bouchaib aurait pu prendre du (un, ce) galon*. Quand cette expression prend le sens de *passer à un grade supérieur*, le substantif *galon* ne peut être actualisé. Il ne réfère à aucun ruban, ce qui met en évidence la contrainte sur le déterminant.

Gross (1996 : 81) signale que « *le choix du déterminant ne dépend pas seulement de la classe sémantique du substantif mais aussi de la nature du verbe support.* » La séquence *faire une sottise* illustre bien ce qui vient d'être avancé. Avec le verbe *faire*, le déterminant « une » peut être remplacé par « des », « quelques ». Si on utilise à la place de *faire* le verbe *multiplier*, seule la forme *cet enfant multiplie les sottises* est possible. Ce verbe ne donne pas lieu à des formes telles que *cet enfant multiplie (*une, *la, *cette, *ces) sottise (s)*.

Cette propriété du figement - prolongeant les deux précédentes - concerne en premier lieu les suites verbales dans la mesure où sont nombreuses les expressions dont le verbe est suivi d'un mot indéfini qu'on peut définir et actualiser de par la conjugaison du verbe.

Fuir une mort certaine dans « *Ils étaient alors pris en charge, soignés, bien nourris et ils pouvaient échapper au sort tragique qui décimait les gens des noualas et autres hameaux qu'on finissait par désertier pour fuir une mort certaine.* » (Khair-Eddine : 27) est synonyme de *fuir un danger* qui veut dire *chercher à éviter qqn ou qqch de menaçant, de désagréable*. *Mort* comme *danger* est actualisé par le verbe *fuir*, mais du point de vue de sa détermination, *danger* est plus susceptible d'être actualisé, il prend des déterminants que *mort* ne prend pas étant associé au verbe *fuir* :

- Fuir (un réel, le, *du, beaucoup de, *son, *ce) danger (s).
- Fuir (*la, *une, *beaucoup de, *sa, *cette) mort (s) certaine (s).

Mort, en se combinant avec *fuir*, ne prend aucune autre détermination, par contre, avec d'autres bases verbales, il a :

- L'article défini « le », précédé de la préposition « à » : *être à l'article de la mort* (sur le point de mourir).
- Un possessif : *mourir de sa belle mort* (de mort naturelle).
- Un adjectif cardinal : *souffrir mille morts* (endurer des souffrances intenses).

Les autres catégories de collocations sont aussi concernées par ce critère.

L'adjectif *brûlée* ne peut pas être actualisé, et par conséquent, n'est pas le résultat d'une prédication. Il ne permet pas une véritable assertion et ne renvoie pas à une qualité que nous pouvons attribuer au substantif *tête*. Associé à *tête*, ils constituent une unité soudée désignant *un risque-tout*. La prédication n'est donc pas possible pour les adjectifs employés métaphoriquement.

Contrairement à ce premier nom composé, *va-et-vient*, *coup d'œil* dans « *le Vieux descendit dans le jardin, histoire de respirer un peu d'air rais et de jeter un coup d'œil sur l'ensemble* » (IVCH : 82), *travail de sape* dans « *ce qui n'empêcha pas les spéculateurs de continuer leur travail de sape* » (IVCH : 147) ont les déterminants :

- *il y a eu (un, beaucoup, le- d'un métronome, les- d'un car de la gare à l'aéroport, des- continuel) va-et-vient.*
- *jeter un (le, son, *un dur, ce) coup d'œil.*
- *le (un beau, son, ce, quelque) travail de sape.*

Laisser sa peau dans « *Tu aurais pu y laisser ta peau* » (IVCH : 25) veut dire *y laisser sa vie* ; *mourir*. Le substantif *peau* en coprésence avec *laisser* ne prend pas tous les déterminants :

- « *Tu aurais pu y laisser (*la, la-de fesses, *une, *une-de vache, *de la, *tant de, *ta-de vache, cette-de vache) peau.*
- *Laisser la peau de fesse à qqch (se crever, se trouer, se fatiguer énormément).*

Peau figure dans de nombreuses expressions et a l'article défini « la » : *avoir la peau de quelqu'un (le vaincre, le battre)*.

L'adjectif possessif « sa » :

- *être bien ou mal dans sa peau (supporter sa situation, sa personnalité).*
- *risquer sa peau (sa vie).*
- *tenir à sa peau (à sa vie).*

La collocation adjectivale *être à l'abri* accepte pour déterminant le pronom indéfini *un* dans l'exemple *il a un abri*.

d. Portée du figement

Les collocations sont des unités lexicales préconstruites, elles ne sont ni complètement libres, ni complètement figées, c'est pourquoi il paraît évident d'adopter ce critère, car il nous permet de savoir sur quel élément porte le figement, est-ce sur le verbe ? Est-ce sur le déterminant, ou encore sur l'adjectif ou l'adverbe ?

Dans une phrase telle que *vous lui avez tiré les vers du nez*, seuls les pronoms *vous* et *lui* sont libres et peuvent faire l'objet de substitution, on peut ainsi dire *il a tiré les vers du nez à son frère sur sa vie privée*. Ce qui est figé dans cet exemple c'est la suite *tirer les vers du nez*.

Il convient donc de maintenir cette propriété afin d'aboutir à une description linguistique fine au niveau des catégories.

Ceci ne s'applique pas parfaitement aux collocations qui sont construites autour des verbes *tirer* et *mettre*. Dans *tirer Nhum d'affaire* « *Le Vieux sut aussi que Haj Lahcène avait tiré l'ancien forgeron d'affaire* » (IVCH : 95) qui veut dire *tirer d'une situation embarrassante*, *mettre Nhum au pas* « *Ce désordre cessa avec l'arrivée des français, qui mirent au pas les bandits coriaces et les têtes brûlés* » (IVCH : 34) qui prend le sens de *forcer à obéir, à céder* et *Mettre Nhum en garde* « *Bouchaib avait donc mille raisons de mettre en garde son épouse contre les camelots et leur engeance* » (IVCH : 47) qui signifie *avertir*, les compléments *affaire*, *pas* et *garde* sont figés, tandis que le complément *Nhum* qui peut se joindre à ces expressions est libre. On peut substituer à ce complément n'importe quel sujet humain et donc il y a une possibilité de commutation.

e. Blocage des paradigmes synonymiques

Dans des suites telles que les collocations, le recours à la synonymie paraît essentiel, car elle permet elle aussi de rendre compte du degré de figement. Il est clair qu'il s'agit de substituer à un terme un autre de la même classe et vérifier s'il y a possibilité ou impossibilité de commutation.

Veiller au grain dans « *Bouchaib, qui était un Anflouss, veillait au grain, rien ne pouvait tromper sa perspicacité* » (IVCH : 9) veut dire *être sur ses gardes*. Si on met *céréale* à la place de *grain*, ceci donnera **veiller à la céréale*. Cette seconde combinaison a un sens complètement différent du sens originel de la collocation en question.

Le sens que prend l'expression **veiller à la céréale* est compositionnel et n'a aucun rapport avec celui de la collocation originelle *veiller au grain* qui n'est pas dérivable du sens des mots isolés qui la composent. Le complément *grain* est donc un élément isolé qui n'est susceptible d'aucune substitution. Le substitut ou le nouveau collocatif *céréale* ne peut être sélectionné en production pour exprimer le sens d'être prudent en cooccurrence avec la base *veiller*. Donc, la construction **veiller à la céréale* n'a aucune chance d'être reproduite spontanément.

Dans *Jeter un coup d'œil* (*regard furtif, rapide*), le premier composant *coup* ne peut avoir pour synonyme *heurt* (**jeter un heurt de d'œil*), *œil*, non plus ne peut avoir *main* pour synonyme (**jeter un coup de main*).

Travail de sape (*entreprise sournoise de déstabilisation et de destruction*) ne donne pas lieu à des variations comme **ils continuent leur travail de trachée* ou **ils continuaient leur boulot de sape*.

D'autres exemples de collocations, construits autour des différents emplois de certains verbes, vont nous permettre d'élucider davantage cette propriété du figement. *Mettre* est une base verbale qui fait autorité, elle construit avec les constituants *pas* en position de complément d'objet, *garde et cause* en position de complément groupe prépositionnel les collocations *mettre au pas*, *mettre en garde* et *mettre en cause*.

Si on substitue respectivement à ces trois collocatifs les mots *enjambée*, *défense* et *motif*, les premières locutions concernées perdent leur sens propre, et elles ne commutent pas avec les nouvelles combinaisons **mettre à l'enjambée*, **mettre en défense* et **mettre en motif*.

La synonymie, comme on peut le constater, n'est tolérée ni entre mots ni entre phrases, car bien qu'elles comprennent des compléments qui remplissent la même fonction, les collocations *mettre en garde* et *mettre en cause* ne sont pas synonymes et ne manifestent aucun début de paradigme.

Avec le verbe *faire*, trois collocations font leur apparition dans notre corpus : « D'aucuns murmuraient qu'il avait été en prison dans le Nord : « Il a *fait de la taule*... » », « Heureusement que j'ai cette échoppe à Mazagan, elle me porte de quoi *faire tourner la baraque* » et « Il s'allongea et ferma les yeux en tachant de *faire le vide dans son esprit* » (IVCH : 9, 34, 77)

On peut substituer au terme *taule* dans la première expression le mot *prison*, ce qui donnera *faire de la prison*. Comme il est plus courant que le mot *taule*, *prison* vient éclaircir davantage le sens de la locution en question et le rend comme s'il était compositionnel et est le produit des éléments composants.

Faire tourner la baraque veut dire *trouver les moyens de subvenir au besoin de sa famille*. Si on met *maison* à la place de *baraque*, la suite perd son sens propre.

Bien qu'elle comprenne deux compléments figés *vide* et *esprit*, la collocation *faire le vide dans son esprit* manifeste un début de paradigme et commute avec l'expression *faire le vide autour de soi*. Toutes deux ont le sens d'*éloigner de soi tout souci et se procurer de la paix*.

Dans les suites adjectivales à *flot* et à *l'abri* auxquelles s'ajoute le verbe *être*, il y a une possibilité de commutation quant à ce verbe qui peut être remplacé par :

être à flot → couler à flot
être à l'abri → se mettre à l'abri.

f - Non-insertion

Dans les suites libres, il y a toujours possibilité d'insérer de nouveaux éléments dans les différents groupes constitutifs. Donc il s'agit, sous ce titre, de voir jusqu'à quel point on peut insérer des éléments nouveaux quelle que soit leur nature dans les suites constituant notre corpus.

Ce critère diffère d'une catégorie à une autre ; dans des suites comme *cordon bleu*, *col-vert*, *terre battue*, *tête brûlée*, *le tour de force*, *un coup d'œil*, *leur travail de sape*, à défaut de, à l'affût de, à l'heure de, aucune insertion entre le premier et le second formant n'est permise : *un cordon particulièrement bleu, *un col très vert, *terre très battue, *tête très brûlée, *le tour double de force, *un coup dur d'œil, *leur travail incessant de sape, *au défaut moindre, *au profond affût de, *à la première heure de.

Une suite verbale telle que *tourner de l'œil* accepte quelques insertions et refuse d'autres ; on peut ainsi dire *il tourne vraiment de l'œil*, mais pas **il tourne de l'œil gauche*.

Avec la variante *il y a* et la prise de nouveaux déterminants, la suite adjectivale à *l'abri* se permet l'insertion de l'adjectif *bon* : *il y a un bon abri pour lui*.

Le degré de figement

L'ensemble des critères énumérés plus haut nous permettra de situer chacune des collocations sur l'échelle de figement qui va des séquences libres à des combinaisons qui sont entièrement contraintes ou figées, et par conséquent de mesurer, avec chaque paramètre appliqué différemment à chacune des collocations, leur degré de figement. Par exemple, le critère de la non-actualisation s'applique encore mieux aux noms composés qu'aux collocations verbales. Les noms composés qui peuvent être actualisés sont rares :

Réussir le (*un, *son, *un double, *ce) tour de force

Le (un beau, son, ce, quelque) travail de sape ;

alors que les collocations verbales susceptibles d'être actualisées sont nombreuses :

Faire son chemin, faire du chemin

Tirer le profit politique de la manifestation, tirer un profit de tout, tirer un grand profit de tout.

Cette même notion du degré de figement est traitée par Mejri (1997 : 36) qui remarque que le figement s'inscrit dans un continuum : en effet, le « *passage des S.L (Séquences libres) s'opère d'une manière graduelle et imperceptible aux S.F (Séquences figées)*. » De toutes les collocations, les suites verbales que nous venons de voir plus haut illustrent bien cette notion de degré de figement.

3. Conclusion

Au fur et à mesure que nous analysons, nous avons pu constater que :

- Association particulière d'éléments, structure syntaxique et mécanisme sémantique sont fortement dépendants l'un de l'autre et préjugent de l'acceptabilité des transformations et de la prédictibilité ou non du sens de la collocation ;

- La typologie esquissée par Tutin et Grossmann est à réexaminer, car nombreux sont les paradoxes qui l'ont remise en question, dans la mesure où elle est

tributaire uniquement de la sémantique alors que syntaxe et sémantique vont de pair. Certaines suites échappent à cette typologie ; des suites dont la base ne conserve pas son sens originel (*tête brûlée, bouc émissaire, se mordre les doigts, la nuit des temps, ...*), des suites ayant deux lectures comme *prendre une veste* et des variantes expressives comme *faire de la taule* et *faire de la prison,...* enrichissent le phénomène collocatif, nous éclaircissent davantage sur le sens et contraignent, par contre, l'esquisse d'une typologie ;

- l'esquisse d'une typologie des suites collocationnelles relevées dans l'œuvre *Il était une fois un vieux couple heureux* de Khair-Eddine dépendant du figement ne peut se passer d'un va-et-vient continu entre les deux domaines syntaxique et sémantique, qui, à leur association sont, certes, difficilement saisissables, mais cela donne naissance à une arme à double tranchant.

En matière de collocations, plusieurs interrogations s'ouvrent, des suites telles que *le monde court à sa perte, de la dernière pluie, des esprits d'un autre âge, du monde et de l'enfer* sont mal définies, ne bénéficient pas de statut dans les différents dictionnaires, leur forme est imprévisible (l'irrégularité de leur syntaxe), leur interprétation n'est guère prévisible ou parfois elle n'est déductible que dans une certaine mesure.

Nous supposons qu'il est temps de s'interroger sur ces combinaisons qui demeurent sources de nombreuses défaillances relatives à la maîtrise d'une langue donnée.

Notes

¹ Mohammed Khair-Eddine. 2004. *Il était une fois un vieux couple heureux*. Paris, Seuil, Collection Points.

² Idiosyncrasie : défini par le dictionnaire électronique Microsoft Encarta (2007) comme un « ensemble des particularismes (de quelqu'un ou de quelque chose) qui conduisent à un comportement propre (soutenu). »

^{3*} : astérisque signifiant que telle ou telle manipulation n'est pas tolérée, et que par conséquent le sens que prend telle ou telle suite après l'avoir subi est différent de son sens premier.

⁴ Le figement peut se définir par le fait d'ôter aux composants d'une expression leur liberté, c'est-à-dire qu'ils sont contraints ou ont tendance à apparaître ensemble afin de donner naissance à telle ou telle locution.

⁵ Est un opérateur mis en relation avec divers arguments. Ainsi la proposition *Paul donne le journal à Sophie* aurait une représentation logique du genre : *donner (Paul, le journal, Sophie)*, où le verbe est une constante prédicative, et les arguments des constantes individuelles.

⁶ Actualiser un signe, c'est convertir un concept en une représentation particulière de sujets parlants, l'inscrire dans le temps et l'espace, le déterminer. Les affixes flexionnels de personne, temps, nombre, genre...les déterminants du nom (définis, démonstratifs...) sont les marqueurs privilégiés de l'actualisation.

Bibliographie

Calaque, Elizabeth. 2006. « Approche syntagmatique du lexique. Collocations et image de l'organisation lexicale ». www.edufle.net/Collocations-et-image-de-l-81k -

Devergnas, Annie. 2002. « Compte-rendu de lecture : *Il était une fois un vieux couple heureux*, de Mohammed Khair-Eddine (Seuil, 2002, 186 p) ».

www.limag.refer.org/Textes/Devergnas/KhairEddineVieuxCouple.htm - 10k -

Dictionnaire Encarta 2007.

Dictionnaire Le Petit Larousse, grand format. 2005. Paris : Editions Larousse.

Gross, Gaston. 1996. *Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions*, L'essentiel français, Paris : Ophrys.

Khair-Eddine, Mohamed. 2004. *Il était une fois un vieux couple heureux*. Paris, Seuil, Collection Points.

Mejri, Salah. 1997. *Le figement lexical, description linguistique et structuration sémantique*, Préface de Robert Martin, Université de Tunis.

Mejri, Salah. 1999. « Le figement lexical : nouvelles tendances ». www-lli.univ-paris13.fr/membres/biblio/1248_nouv_tendances.doc -

Rey, Alain et Chantreau, Sophie. 2007. *Dictionnaire des expressions et locutions*. Paris, Collection les usuels.

Tutin, Agnès et Grossmann, Francis. 2002. « Collocations régulières et irrégulières : esquisse de typologie du phénomène collocatif ». w3.u-grenoble3.fr/tutin/collocations/RFLA.pdf

Tutin, Agnès et Grossmann, Francis. 2003. *Les collocations : analyse et traitement*. Série E-n° 1. Editions De Werelt.

Tutin, Agnès. 2005. « Le dictionnaire des collocations est-il indispensable ? ». http://w3.ugrenoble3.fr/tutin/Publis/tutin_RFLA.pdf